



L'éducation précoce



Objectifs généraux

L'éducation précoce, qui n'est pas obligatoire, vise le développement global de l'enfant et plus particulièrement son développement langagier. La familiarisation avec la langue et la culture luxembourgeoise est une priorité, compte tenu de la nécessité d'une bonne intégration dans l'école d'abord, dans la société ensuite. La langue luxembourgeoise ne doit pas devenir un facteur d'exclusion voire de discrimination, mais jouer un rôle unificateur.

En regroupant enfants luxembourgeois et enfants étrangers, filles et garçons, enfants avec ou sans besoins éducatifs spécifiques, l'éducation précoce sera le lieu de rencontre où tous les enfants apprennent à vivre ensemble et à se respecter tout en acceptant les diversités qui les caractérisent.

Dans ce sens l'éducation précoce constitue un élément d'un système social qui veut garantir à ses membres les meilleures chances de développement personnel et collectif.

Les enfants sont admis à l'éducation précoce à la rentrée scolaire 2025/2026, s'ils ont atteint l'âge de trois ans accomplis **au 1er septembre de l'année en cours.**

Horaire

Dans la commune de Fischbach, l'éducation précoce fonctionne pendant 5 matinées ainsi que pendant 3 après-midis, donc au total 8 plages, aux horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:50 à 12:00 Plage 1	07:50 à 12:00 Plage 3	07:50 à 12:00 Plage 4	07:50 à 12:00 Plage 6	07:50 à 12:00 Plage 7
14:00 à 16:00 Plage 2		14:00 à 16:00 Plage 5		14:00 à 16:00 Plage 8

Pour inscrire votre enfant à l'éducation précoce vous devrez choisir un minimum de 5 plages et vous pouvez choisir un maximum de 8 plages, sachant que les plages 1, 3, 4, 6, 7 (lundi matin, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi matin) sont fixes et doivent être occupées par chaque enfant. Ainsi nous pouvons garantir que le groupe classe avec tous les enfants sera présent régulièrement.

Les plages 2, 5 et 8 (lundi après-midi, mercredi après-midi, vendredi après-midi) peuvent être choisies selon votre choix.

- Il faut faire attention **que les plages réservées doivent obligatoirement être prises par les enfants**

et que des changements au cours de l'année ne seront pas possibles.

- L'inscription pour l'année scolaire 2025/2026 doit se faire moyennant la fiche d'inscription qui se trouve en annexe de cette lettre.
- La fiche d'inscription doit être retournée à la commune de Fischbach (1, rue de l'Eglise L-7430 Fischbach) au plus tard jusqu'au 1.4.2025.

Personnel

L'équipe pédagogique et éducative du Précoce fonctionne sous la responsabilité d'une institutrice et d'une éducatrice diplômée.

- Institutrices mi-temps : Catalina BADEN & Sarah LANNERS
- Educatrices diplômées mi-temps : DELHALT Carmen & VREHEN Michelle

Informations supplémentaires

Le temps d'arrivée se situe le matin entre 07:50 et 08:50 heures, l'après-midi à 14:00. Le temps de départ est prévu le matin à 12:00 et l'après-midi à 16:00. Les enfants de l'éducation Précoce pourront profiter du service gratuit du bus scolaire si l'accompagnement régulier par une personne adulte pourra être assuré.

La rentrée scolaire aura lieu, le lundi **15 septembre 2025**, comme pour tous les élèves de l'Angsber Schoul. Les enfants peuvent venir le matin entre 07:50 et 08:50 et resteront jusqu'à 12:00. Les parents pourront rester jusqu'à 08:50 heures avec leur enfant.

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter le numéro 32 70 84 – 78

IMPORTANT!!! Informations concernant l'inscription à la maison relais « Bei de Kueben » en cas de besoin

Toutes ces informations, ainsi que l'inscription, concernent l'éducation précoce durant l'horaire scolaire de 07:50 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 les lundis, mercredis, vendredis.

Toutes les informations concernant l'inscription à l'encadrement parascolaire de 07:00 - 07 :50, 12:00 – 14:00, 14:00 – 16:00 (mardis et jeudis) et 16:00 – 19:00 au sein de la maison relais «Bei de Kueben», vous parviendront début avril 2025 par courrier.

Avec nos salutations

Commune de Fischbach



& Personnel de la maison relais



& Personnel de l'éducation Précoce



Fiche d'inscription pour la classe d'éducation précoce – année scolaire 2025-2026



(à rendre à l'Administration communale de Fischbach
1, rue de l'Eglise L-7430 Fischbach au plus tard jusqu'au

1^{er} avril 2025

Email population@acfischbach.lu



Nom: _____

Prénom: _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Allergies : _____

Téléphone : _____

Remarques : _____

Cochez s.v.p. selon votre choix

- Plages 1, 3, 4, 6, 7 (lundi matin, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi matin) doivent être prises par chaque enfant.
- Vous avez encore la possibilité d'inscrire votre enfant le lundi, mercredi et vendredi après-midi (plages 2, 5, 8)
- Si vous désirez inscrire votre enfant plein-temps à l'éducation Précoce, veuillez cocher toutes les 8 plages.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Plage 1 : matin (07:50-12:00) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 3 : matin (07:50-12:00) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 4 : matin (07:50-12:00) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 6 : matin (07:50-12:00) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 7 : matin (07:50-12:00) <input checked="" type="checkbox"/>
Plage 2 : après-midi (14:00-16:00) <input type="checkbox"/>		Plage 5 : après-midi (14:00-16:00) <input type="checkbox"/>		Plage 8 : après-midi (14:00-16:00) <input type="checkbox"/>

Date : _____

Signature d'un parent: _____